



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DU HAINAUT

-5 JUIN 2019

DIVISION MONS

N° d'entreprise :

0719 855 113

Dénomination

(en entier): IBAL

(en abrègé) :

Forme juridique: SPRL

Adresse complète du siège : Chaussée Roi Baudouin 21, 7030 Saint-Symphorien

Objet de l'acte : Désigantion d'un représentant permanent

Le Conseil d'Administration du 23 mai 2019 a décidé de nommer en qualité de représentant permanent de la société :

- Madame Sabine Biondeau , domicíliée à 7030 Saint Symphorien, chaussée Roi Baudouin 21 (NN : 74 08 31-318.71)

Pour extrait conforme Christophe Crévieaux

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).